

Frais de notaire creation sci familiale

Par betty830, le 29/02/2016 à 10:59

Je souhaite creer une sci familiale ave mon fils uniqueje possede un bien immobilier d'une valeur de 250000€que je vourais entrer dans la sci .A combien vont s'élever les frais de notaire?

Merci pour votre réponse.

Cordialement.

E.T

Par catou13, le 29/02/2016 à 20:30

Bonsoir,

Il est préférable de poser la question au Notaire qui va recevoir les statuts de la SCI avec apport immobilier (donc un acte publié aux hypothèques).